

HMONP via VAP 2018 – 2019

« Validation des Acquis Professionnels »

Le dossier d'inscription sera à retirer et à remettre **ENTRE LE 18 JUIN et le 13 JUILLET 2018** auprès de Peguy Terram – bureau 109.

IMPORTANT : le dossier d'inscription sera remis sur présentation des pièces suivantes :

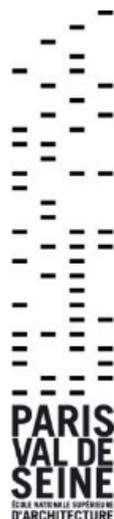
- **Attestation du Diplôme d'État d'Architecte**, conférant le grade de master ou titre équivalent européen
- **Justifier de trois années d'activité professionnelle au minimum**, en continu ou en discontinu, en France et/ou à l'étranger (dont 2/3 en France) en maîtrise d'œuvre et sous la responsabilité d'un architecte maître d'œuvre inscrit à l'Ordre des Architectes

Dossier à compléter par les pièces suivantes et à déposer au plus tard le entre le 2 et le 13 juillet 2018 – 16h30

- Copie du Parchemin de **diplôme d'État d'Architecte**, ainsi que les diplômes du BAC (+ relevé de notes du Bac) et de Licence pour les candidats ayant fait leur cursus dans un autre établissement
- Copie(s) **du/des contrats de travail + le premier et le dernier bulletin de salaire** de chaque contrat
- **Attestation(s) de travail circonstanciée(s)**, précisant les missions exercées au regard des savoirs requis dans le cadre de l'HMONP, ou attestation(s) d'activité(s) professionnelle(s)
- **Bilan de compétences**, selon la grille de synthèse fournie par l'Ecole, sur laquelle le candidat s'autoévalue, en déclarant les compétences acquises ou à développer (la Commission HMONP/VAP vérifiera ces prises de positions)
- **CV avec photo d'identité** présentant le **parcours scolaire** (depuis le baccalauréat), indiquant très clairement les diplômes obtenus et les durées exactes de stages - et **professionnel** du candidat – présentant la ou les structures professionnelles, décrivant les expériences traversées en insistant sur les acquis liés aux problématiques de l'HMONP
- **Lettre de motivation et de projet professionnel** faisant état de la perception des responsabilités liées à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre et des raisons justifiant votre inscription cette année, 2 pages maximum. Vous préciserez également vos demandes éventuelles de dispense en les justifiant.
- A l'appui du CV : **dossier de travaux personnels** effectués par le candidat au sein des agences ou en son nom propre (de type fiches descriptives, illustrées, dans lesquelles notamment le contexte (nature de l'agence ou autre) de ces travaux sera précisé
- Une des **thématiques** suivantes pourra être présentée d'un point de vue critique ou original :
Organisation d'agence et de projets – Stratégie – Structure financière – Structure juridique – Contentieux et tous ordres – Aspects contractuels – Situations liées à la réglementation – Chantier – Accès à la commande
- Copie de la carte d'identité ou du titre de séjour (pour les étrangers)
- 1 photo d'identité récente à coller sur la première page du dossier
- 1 petite enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat

Examen de la candidature :

- **Examen des dossiers** : entre le 16 et le 19 juillet 2018
- **Communication des résultats** : à partir du 20 juillet 2018 – Attention ! certains candidats pourront être convoqués entre le 23 et le 27 juillet 2018



Pour toute information complémentaire, contacter :

Peguy TERRAM
Gestionnaire HMONP
peguy.terram@paris-valdeseine.archi.fr
01 72 69 63 54

Marion MERLIAUD
Responsable Bureau de l'insertion professionnel
marion.merliaud@paris-valdeseine.archi.fr
01 72 69 63 23